



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Les travaux sont interrompus à midi, et il est convenu que le Comité des subsides poursuivra ses travaux après les Affaires courantes.

TREIZE HEURES TRENTE

M. JENNISSEN présente la pétition de H. Klunder, A. C. Borgstrom, C. Woods et autres personnes demandant au ministre de l'Énergie et des Mines d'envisager la remise immédiate de la somme de six millions de dollars prise de la Caisse de soutien aux localités minières.

M. MALOWAY présente la pétition de K. Moore, D. V. Boboski, C. Champagne et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. JENNISSEN a présentée au nom de A. Sherwood, B. Huff, B. Phillips et autres personnes demandant au ministre de l'Énergie et des Mines d'envisager la remise immédiate de la somme de six millions de dollars prise de la Caisse de soutien aux localités minières.

M. PITURA, *ministre des Services du gouvernement*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la Croix-rouge, célébrée le 8 mai 1998.

M. DOER fait des observations sur la déclaration.

Le jeudi 7 mai 1998

M. CUMMINGS, *ministre des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de l'arbre et des forêts qui a lieu du 3 au 8 mai 1998.

M. STRUTHERS fait des observations sur la déclaration.

Avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} la *ministre* McINTOSH dépose le projet de loi n° 53 – *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle/The Apprenticeship and Trades Qualifications Act* –, lequel est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* McINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n° 53.

(document parlementaire n° 184)

Pendant la période des questions orales, M. REID invoque le *Règlement* au sujet de la demande de la présidente adressée au député de St. Johns et voulant que celui-ci retire le terme « lies ». Il a fait remarquer que le commentaire faisait allusion à des déclarations et non à un député de l'Assemblée législative.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré pour consulter le harsard.

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, M^{mes} RENDER et WOWCHUK ainsi que MM. HELWER, EVANS (Brandon-Est) et LAMOUREUX font des déclarations de députés.

Avec le consentement de l'Assemblée, il est convenu de procéder à la deuxième lecture du projet de loi n° 31 avant de poursuivre l'étude des différents budgets.

M. le *ministre* PRAZNIK propose :

QUE le projet de loi n° 31 – *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* PRAZNIK, le débat est ajourné sur la motion de M. REID.

Avec le consentement unanime de l'Assemblée, l'ordre d'examen des budgets, prévu dans le document parlementaire n° 142 déposé le 24 mars 1998, et modifié par la suite, est modifié de nouveau de façon à ce que l'examen du budget du ministère de la Santé, qui devait avoir lieu dans la salle 255, soit mis de côté et que, après l'examen du budget du ministère des Affaires du Nord dans cette salle, l'examen du budget du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme soit entrepris et se poursuive jusqu'à nouvel ordre.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 17 h 2, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à lundi, à 13 h 30.

La présidente,

Louise DACQUAY